

Bulletin d'information du

FLAVESCENCE

SECTEUR DE SAUVETERRE SECTEUR DE TARGON

PAROLE DE PRO

«Je me suis rapproché du GDON pour prendre bien connaissance de la maladie et surtout de l'insecte. J'ai appris à observer, à comprendre et ça m'a permis de m'en sortir. En 2015, j'ai arraché 700 pieds et aujourd'hui, 6 ans après, j'ai eu 1 pied. Il ne faut pas relâcher la pression, il faut essayer de travailler ensemble, avec ses voisins. Un pied atteint peut être le départ et ce n'est pas une honte d'avoir de la flavescence dorée, il faut aller de l'avant et ne pas hésiter à contacter le GDON pour être accompagné.»

RETOUR S COMMUNES OS SECTEURS

1 412 hectares prospectés

10 % du vignoble visité

79 pieds de bois noir sur 34 parcelles

2 136 pieds de flavescence dorée sur 130 parcelles

Gros foyers à Frontenac et Saint-Pierre-de-Bat

28 % des traitements insecticides économisés grâce au GDON des Bordeaux

Nicolas ROUX Viticulteur à Mourens Extrait du film fait pour es Journées Techniques Vigne et vin bio 2021.

CAMPAGNE ITICOLE 2022 P.2-3

> **FOCUS** DE L'ANNEE

BILAN PAR COMMUNE

crédit photo: ©Clémentine Manon crédit graphique: ©Clémentine Manon











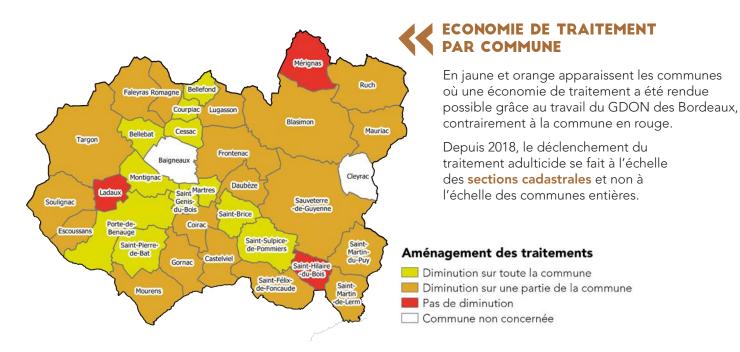


CAMPAGNE VITICOLE 2022

DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

96 % du vignoble des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était inférieure à la moyenne observée sur le GDON des Bordeaux (*cf.* dernière page) mais en légère hausse par rapport à 2021. Cette hausse était généralisée à tout le territoire du GDON.

Sur les communes de vos secteurs, le traitement adulticide d'été a pu être évité sur 7 943 hectares, soit 28% d'économie. Avec un coût de traitement estimé à 40 € par hectare (produit + passage), **l'économie est de 317 706 €** sur vos secteurs.



CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur de nouvelles zones : **Baigneaux**, **Saint-Genis-du-Bois**, **Saint-Hilaire-du-Bois** et **Sauveterre-de-Guyenne** ont maintenant été prospectées en totalité et **Cleyrac** en quasi-totalité. De la flavescence dorée a été trouvée sur ces 5 communes (*cf.* dernière page).

Le nombre de pieds de flavescence dorée a très légèrement augmenté à Castelviel.

Sur les autres communes contaminées en 2021, le nombre de pieds a diminué.

Aucun pied n'a été retrouvé à Daubèze, Ladaux, Martres, Porte-de-Benauge et Saint-Félix-de-Foncaude.

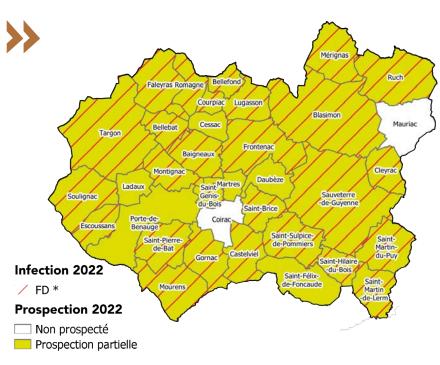
PROSPECTION ET CONTAMINATION

Depuis 2011, les équipes de prospection ont couvert quasiment 100 % des vignes de vos secteurs.

Les parcelles contaminées en 2021 ont été prospectées en 2022. Les autres parcelles de ces communes ne sont pas visitées chaque année : si vous avez un doute sur un cep, vous pouvez contacter le GDON à tout moment.

Sur la carte, en jaune, apparaissent les communes prospectées partiellement en 2022.

Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2022.



RESULTATS DE LA LUTTE COLLECTIVE

SUR VOS SECTEURS

100%

du vignoble prospecté depuis 2011

52 % de parcelles FD* en 2021

sans cep FD* en 2022

96% du vignoble piégé en 2022

92%

des pièges non déclencheurs en 2022

Aménagement des traitements **317 706 € économisés**

SYMPTOMES

Ils sont visibles en août et septembre. Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.

ARRACHAGE DES CEPS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage va être demandé avant le 1er avril 2023.

Ces pieds ne doivent pas seulement être coupés mais sont à arracher totalement, en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2023.

LUTTE PARTICIPATIVE

Le GDON des Bordeaux anime une démarche participative sur 2 territoires pilotes en bordure de Garonne et de Dordogne.

Grâce à l'implication de viticulteurs, pépiniéristes, techniciens, élus locaux et riverains, des solutions ont été imaginées et priorisées pour améliorer la lutte contre la flavescence dorée :

Exemples:

- la sensibilisation et la formation,
- la gestion des repousses de vignes sauvages,
- l'organisation à l'échelle locale,
- les recherches sur les cépages, les méthodes de détection et de test des pieds malades...

A partir de janvier 2023, le GDON organise 3 ateliers pour chacun des 2 territoires : des solutions y seront détaillées et testées dès le printemps prochain.

À moyen terme, l'objectif de ce projet est d'améliorer l'efficacité de la lutte, et ce durablement.

Pour toute information, contactez Lilas RIOU : animation@gdon-bordeaux.fr
07 88 23 03 54

WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Sur le site internet, cliquez sur **«VOTRE COMMUNE»** et consultez les cartes des parcelles contaminées et des pièges en 2022 («Campagne 2022»), et entre 2017 et 2021 («Archives»).

BILAN PAR COMMUNE - 2022

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2022. Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).

Données mises à jour le 25 novembre 2022 (non définitives).

Commune	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement (40€/hectare)*	Taux de prospection 2022	Bois noir Nb de pieds	Flavescence dorée		Taux de pros-
							Nb de pieds	Nb de parcelles	pection cumulée 2011 à 2022
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON	2 791	303	2,5	1 586 749 €	8%	384	23 600	1 806	97%
BAIGNEAUX					99%	3	12	8	100%
BELLEBAT	3	0	0	3 505 €	26%	0	153	20	100%
BELLEFOND	2	0	0	1 024 €	23%	1	9	1	100%
BLASIMON	38	1	0,9	36 854 €	1%	0	5	4	100%
CASTELVIEL	13	2	1,7	897 €	2%	0	18	3	100%
CESSAC	5	0	0	5 764 €	2%	0	0	0	100%
CLEYRAC					95%	10	1	1	97%
COIRAC	5	1	1,8	1 599 €					100%
COURPIAC	3	0	0	3 118 €	2%	0	3	1	100%
DAUBEZE	7	2	5,7	4 195 €	2%	0	0	0	100%
ESCOUSSANS	9	0	0	5 800 €	1%	0	10	3	100%
FALEYRAS	20	4	6,6	4 026 €	5%	1	12	8	100%
FRONTENAC	21	8	8,9	3 446 €	14%	3	1451	11	100%
GORNAC	14	1	1,2	4 470 €	8%	33	18	8	100%
LADAUX	9	1	1,6	0€	0,2%	0	0	0	100%
LUGASSON	11	1	0,9	296 €	5%	0	7	5	100%
MARTRES	3	0	2	3 223 €	6%	0	0	0	100%
MAURIAC	15	1	0,8	18 398 €					100%
MERIGNAS	16	5	10,7	0€	2%	0	2	1	100%
MONTIGNAC	11	0	0	12 437 €	3%	0	2	2	100%
MOURENS	22	0	0	16 863 €	2%	0	9	5	100%
PORTE-DE-BENAUGE	23	0	0	27 475€	0,2%	0	0	0	100%
ROMAGNE	6	0	1	3 600 €	30%	5	54	18	100%
RUCH	31	2	1,4	16 376 €	1%	0	1	1	100%
SAINT-BRICE	11	0	1	12 335 €	0,1%	0	1	1	100%
SAINT-FELIX-DE- FONCAUDE	12	1	1,5	9 023 €	0,5%	0	0	0	100%
SAINT-GENIS-DU-BOIS	3	0	0	3 172 €	94%	4	3	2	100%
SAINT-HILAIRE-DU-BOIS	8	1	1,9	0€	96%	9	2	2	100%
SAINT-MARTIN-DE- LERM	7	1	5,1	2 515 €	7%	0	8	2	100%
SAINT-MARTIN-DU-PUY	15	1	0,9	11 584 €	4%	0	28	4	100%
SAINT-PIERRE-DE-BAT	28	0	0	12 840 €	4%	0	254	5	100%
SAINT-SULPICE-DE- POMMIERS	16	0	1	18 162€	1%	3	4	1	100%
SAUVETERRE- DE-GUYENNE	53	1	0,4	55 093 €	17%	6	20	8	100%
SOULIGNAC	31	5	2,5	16 801 €	2%	0	48	4	100%
TARGON	33	3	1,8	2 816 €	1%	1	1	1	100%
TOTAL SUR VOS SECTEURS	504	42	2	317 706 €	10%	79	2 136	130	100%

